

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Mandarine Multistratégies (Part M) - LU0982863739

*Ce fonds est géré par La Française AM International
Un compartiment de la SICAV Mandarine Funds*

Objectifs et politique d'investissement

Mandarine Multistratégies a pour objectif la constitution d'un patrimoine à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié exposé à différentes classes d'actifs.

Sur la base des résultats de son analyse fondamentale de l'environnement macro-économique et financier ainsi que de ses prévisions d'évolution des différentes classes d'actifs (approche « top down »), l'équipe de gestion investira sur les marchés internationaux d'actions, de taux et de devises en mettant en œuvre de multiples stratégies, longues ou courtes, qui allient différents moteurs de performance. Pour ce faire, elle mettra en place des stratégies directionnelles (liées au sens général des marchés) et des positions relatives et d'arbitrages (liées aux évolutions relatives des marchés et des classes d'actifs) sur les marchés de taux, d'actions et de devises.

L'investissement du compartiment sur les marchés d'actions, de taux et de devises ainsi que sur les instruments du marché monétaire oscillera dans une fourchette comprise entre 0-100% de l'actif net. La sensibilité de la partie obligataire et monétaire sera comprise entre -5 et +10. La volatilité du compartiment ne dépassera pas 8% maximum en dehors de conditions exceptionnelles de marché. Le Compartiment pourra investir en parts d'OPC dans la limite de 10% de l'actif net.

Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture, d'exposition, d'arbitrage ; leur utilisation pourra porter l'exposition du compartiment au-delà de l'actif net. L'exposition du compartiment aux marchés actions sera comprise entre -50% et 100% de son actif net, principalement au travers de produits dérivés listés.

Autres informations :

- Compartiment UCITS IV : conforme à la Directive 2009/65/CE
- Le Compartiment capitalise ses revenus
- Les demandes de souscription et de rachat sont reçues chaque jour ouvré non férié de la bourse de Luxembourg au plus tard à 13 heures chez BNP Paribas Securities Services succursale de Luxembourg et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.
- Recommandation : ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible ← *A risque plus élevé*
← *Rendement potentiellement plus faible* *Rendement potentiellement plus élevé* →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque et de rendement de niveau 4 reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés d'actions, de taux et de devises dans le cadre d'une gestion discrétionnaire.

- Les données historiques utilisées pour calculer le niveau de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de gestion discrétionnaire : le style de gestion reposant sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés, il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
- Risque de crédit : il représente le risque éventuel de dégradation soudaine de la qualité d'un émetteur ou de celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : baisse de prix que l'OPCVM devrait accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- Risque de contrepartie : risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du compartiment.
- Impacts des techniques de gestion notamment des Instrument Financier à Terme : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2% max	Frais de conversion	1% max
Frais de sortie	2% max		

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0,35%*
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance

15% de la surperformance positive au-delà de l'EONIA capitalisé + 400 BPS

Commission de surperformance au titre du dernier exercice** : Néant

*Les frais courants sont fondés sur les frais de l'exercice précédent**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

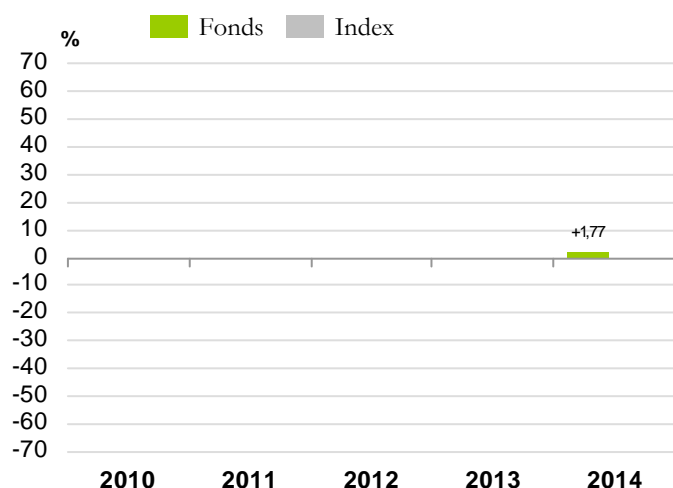
Les frais courants ne comprennent pas :

- (i) les commissions de surperformance
- (ii) les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Performances" du prospectus de ce fonds disponible sur le site internet : www.mandarine-gestion.com

** clos au 31/12/2014

Performances passées



L'information présentée est fondée sur des performances passées qui ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas une indication fiable des performances futures.

Date de création du fonds : 2013

Date de lancement de la part M : 11/2013

Devise de référence : Euro

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services Succursale de Luxembourg

Les prospectus, rapports annuels / documents semestriels et périodiques sont disponibles et adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite à l'investisseur auprès de : Mandarine Gestion - 40 avenue George V - 75008 Paris - serviceclient@mandarine-gestion.com. La dernière valeur liquidative ainsi que d'autres informations pratiques peuvent être obtenues en contactant Mandarine Gestion.

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus values et revenus éventuels liés à la détention des parts peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil ou distributeur financier. Le fonds propose d'autres types de parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus. La responsabilité de la Française AM International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Ce document décrit une classe d'un compartiment du fonds, le prospectus et les rapports périodiques étant établis pour l'ensemble du fonds. L'actif et le passif des différents compartiments du fonds sont ségrégués. En conséquence, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment sont limités aux actifs de ce compartiment. Pour autant qu'il remplisse les conditions d'accès, l'investisseur a le droit d'échanger ses actions contre des actions d'une autre classe de ce compartiment ou d'un autre compartiment du fonds.

Ce fonds est agréé au Grand Duché de Luxembourg et réglementé par la CSSF. La Française AM International est agréée au Grand Duché de Luxembourg et réglementée par la CSSF. Mandarine Gestion est agréée par la République Française et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour***.

*** au 12/02/2015